

05 DEC. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

De: Marc Bouchard [mabouchard@globetrotter.net]
Envoyé: 5 décembre, 2005 16:57
À: Greffe
Cc: martinhotmail; Asselin.G@parl.gc.ca; rosairebertrand@assnat.qc.ca
Objet: Pourriel suspecté: donnez-nous une chance...

Bonjours.

Je vous écrit suite à la nouvelle demande d'hydro-Québec de demander une nouvelle hausse de tarif.

Je sais que vous subissez des précions du gouvernement actuel, qui plus est la majorité de vos membres sont recrutés par lobbying. En ce sens je comprends qu'il serait injuste d'écarter un fidèle attaché politique depuis 4-voir même 10 ans sans lui proposer un bon poste dans un de nos nébuleux services québécois, dont vous faites partis (dsi le passé de vos membres le prouve). En soit je n'est rien contre, cependant vous avez une mission à accomplir. Je n'ajouterais pas l'insolence à l'audace en joignant une copie de votre mission...

Cependant depuis quelques années les revendiquitations d'hydro-Québec sont scandaleuses. Passant par la division de la société d'état (hydro-production, distribution et achat) pour rencontrer des déficits, alors que la situation en est une de surplus dans l'ensemble. (image bien concrète: il m'est facile de dire que j'ai une facture de 20 \$ dans la poche gauche, alors que je possède 100\$ dans la poche droite et ainsi aller me plaindre à...la régie de l'énergie)

Une autre facette de que j'ai remarqué c'est qu' Hydro revient sans-cesse à la charge. Ainsi il ne faut pas avoir étudié au MIT pour comprendre le stratagème. Ok les gars cette fois on demande 6 on va avoir 3 pis l'année prochaine on re-demande 6 et on va avoir 3; donc notre but est atteint 6% d' augmentation. La population est scandalisée mais la régie de l'énergie a sauvé la face. Malgré vos nominations sans concours et le fait que votre revenus est assuré par le gouvernement en place, donc on peut se questionner sur l'imparsialité de vos décisions, surtout quand le mot d'ordre du PLQ est d'augmenter les revenus de l'état....

Cependant j'apprend encore que au Québec un citoyen n'a pas le droit à la facture nette, contrairement à l'Ontario, la Comlombie Britanique et l'Alberta. Savez-vous ce qu'est- la facture nette ? En tant que citoyen engagé dans les causes environnementales je pourrais produire un nombre x de kilowatts-heures par énergie solaire et éolienne (la technologie est là et accessible) mais mon surplus ne pourrais pas m'être crédité quand je le renvois sur le réseau contrairement au 3 provinces su-mentionnées.

Puisque nous savons tous pertinament que vous allez cédez aux charges répétitives d'hydro-Québec (le passé étant garant de l'avenir..) Donnez-nous au moins une chance de pouvoir légalement nous apprivoisiner avec les nouvelles énergies propres et surtout d'avoir droit à la facture nette comme les 3 autres provinces.

Merci.

Bonne Journée.

Marc Bouchard

p.s.:J'attend votre réponse , du moins votre opinion...De plus je joint une copie conforme à l'attaché politique du député Rosaire Bertrand Monsieur Martin Bélanger.